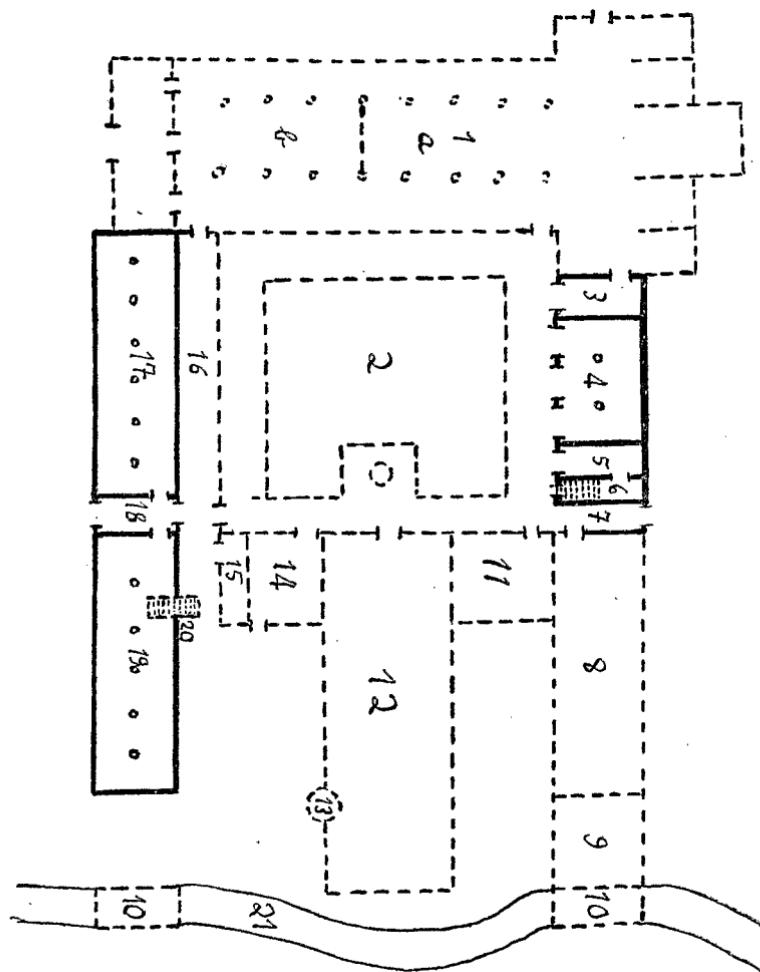


PLAN TYPE D'UNE ABBAYE CISTERCIENNE
ET PLAN DES SALLES
DONT LES RUINES SUBSISTENT
A VAUCLAIR

LÉGENDE

- 1) Église
 - a. chœur des moines.
 - b. chœur des convers.
- 2) Cloître.
- 3) Sacristie.
- 4) Salle capitulaire.
- 5) Parloir.
- 6) Escalier menant au dortoir des moines et salle se trouvant derrière cet escalier. (Le dortoir des moines était situé au-dessus des salles 3 à 9).
- 7) Passage.
- 8) Salle des moines (où ceux-ci travaillaient).
- 9) Noviciat.
- 10) Latrines.
- 11) Chauffoir (seule salle chauffée du monastère avec la cuisine).
- 12) Réfectoire des moines.
- 13) Chaire du lecteur.
- 14) Cuisine.
- 15) Parloir du cellierier.
- 16) Ruelle des convers.
- 17) Cellier.
- 18) Passage d'entrée.
- 19) Réfectoire des convers.
- 20) Escalier menant au dortoir des convers (celui-ci était situé au-dessus des salles 17 à 19).
- 21) Ruisseau.

N. B. — Les salles, dont les murs subsistent dans les ruines de l'ancienne abbaye de Vauclair, sont marquées par des traits pleins. Les bâtiments disparus sont indiqués par des pointillés.



Anciennes affectations des différentes salles de l'abbaye de Vauclair et des salles d'une abbaye cistercienne type

M. le R.P. A. Dimier a bien voulu rédiger pour notre société une petite notice historique sur l'abbaye de Vauclair. Mais il voudrait y apporter des corrections avant sa parution. Il n'a pas eu le temps de faire ce travail pour la mise sous presse du présent volume. Aussi, cette étude ne paraîtra que l'année prochaine, dans le prochain tome.

Toutefois, afin de donner dès maintenant un compte rendu sommaire de notre visite dans les ruines de l'abbaye, en septembre 1963 et de rendre plus compréhensible la visite de ces ruines, nous avons jugé utile de donner un plan-type d'abbaye cistercienne, en indiquant sur celui-ci les parties subsistantes à Vauclair. Ensuite nous avons fourni quelques explications sur les salles qui se trouvent encore dans notre abbaye.

Il y a eu plus de 600 monastères cisterciens dont 241 en France. Tous étaient bâtis sur le même plan. Malheureusement, il ne subsiste d'importants vestiges du Moyen Age que pour très peu de ceux-ci. M. le R.P. Anselme Dimier dans son dernier ouvrage sur l'*« Art cistercien en France »*, n'en décrit que trois pour le nord de la France : *Pontigny* près d'Auxerre dont il ne reste que l'église, le cellier et une galerie du cloître ; *Fontenay* près de Montbard et de Semur-en-Auxois en Côte-d'or dont il subsiste, outre l'église, le cloître, la bibliothèque, le parloir, un passage, la salle capitulaire, celle des moines, le dortoir de ceux-ci, le chauffoir et d'autres bâtiments non contigus au cloître : ateliers ; forges ; boulangerie ; prison ; bâtiment des hôtes (mais tout le bâtiment des convers a disparu) ; *Noirlac*, enfin, près de Saint-Amand-Mont-Rond, pas loin de Bourges, dont il reste, outre l'église, le cloître, la sacristie, la salle capitulaire, le passage, la salle des moines, le dortoir, le réfectoire et le cellier (seul subsistant du bâtiment des convers).

Autrement, les 9 autres sont dans le midi de la France, loin donc de notre département.

Plus proche, à 400 km de Laon, près de Karlsruhe en Allemagne, dans le nord du Wurtemberg, se trouve l'ancienne abbaye de Maulbronn, dont subsistent outre l'église, le cloître, la salle capitulaire, la sacristie, les deux passages, la salle des moines, le chauffoir, les deux réfectoires, le cellier et les deux dortoirs au premier étage.

EXPLICATIONS AU SUJET DE QUELQUES-UNES DES SALLES INDIQUÉES SUR LE PLAN

SALLE CAPITULAIRE

Tous les jours, après la messe du matin, les moines allaient dans cette salle capitulaire. Ils s'y asseyraient par ordre d'ancienneté et l'abbé présidait. Cette réunion s'appelait le « chapitre ».

L'activité principale consistait à étudier la règle et à punir ceux qui y faisaient des infractions.

Au début, le lecteur de semaine lisait un passage de cette règle. L'abbé le commentait ensuite.

A la fin, se déroulait une confession publique des fautes commises contre la règle et non des péchés. La confession proprement dite des péchés restait secrète comme celle de tous les catholiques et se faisait au prieur après cette confession publique.

Non seulement les moines battaient leurs propres coupes, mais ils devaient aussi dénoncer leurs frères qui s'étaient rendus coupables d'infractions dont ils avaient eu connaissance.

Les coupables se prosternaient et l'abbé décidait aussitôt de la punition à infliger : mise au pain et à l'eau ; fustigation donnée aussitôt par un autre moine à condition qu'il fût l'égal ou le supérieur du coupable ; mise en prison ; changement d'abbaye ; expulsion de la communauté ; suivant l'importance de la faute.

Entre le commentaire de la règle et la confession se plaçait l'appel des moines et convers défunts et les prières pour ceux-ci, puis l'exposé des affaires de l'abbaye.

En dehors de ces activités quotidiennes, se déroulaient des activités hebdomadaires : la désignation par l'abbé des moines affectés à un emploi temporaire : lecteurs, cuisiniers, etc... ; et des cérémonies extraordinaires. Ainsi, à certains jours de fêtes, l'abbé faisait un sermon. Alors les convers, dont nous parlerons plus loin, avaient l'autorisation tout à fait exceptionnelle de pénétrer dans le cloître, mais pas dans la salle capitulaire : ils devaient écouter le père abbé à travers les arcades qui séparaient celle-ci du cloître.

Enfin, c'est dans la salle capitulaire que se faisaient l'élection de l'abbé et les nominations des officiers de l'abbaye.

PARLOIR

Après cette réunion dans la salle capitulaire ou chapitre, les moines ressortaient dans le cloître et attendaient devant le parloir ou « auditorium ».

Là se tenait le prieur. Il appelait les frères un par un et donnait à chacun son travail de la journée et lui remettait les outils pour le faire.

Le maître des novices pouvait aussi se tenir dans ce parloir et y parlait chaque jour aux nouveaux moines en les encourageant et les instruisant.

Il y avait un autre parloir, qui a disparu à Vauclair. C'était celui du cellerier près de la cuisine. Cet officier de l'abbaye y donnait les instructions aux convers.

BATIMENTS DES CONVERS

Les convers de l'ordre cistercien avaient un statut beaucoup plus précis que ceux des autres ordres.

Ils prononçaient les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, mais ne recevaient pas la tonsure comme les moines et ils étaient donc religieux mais pas clercs comme ceux-ci, qui n'étaient pas forcément prêtres.

N'étant pas moines, ils ne sont pas tenus à assister aux offices et à ne travailler qu'aux heures prescrites par la règle. Comme pratiques religieuses il leur suffisait de communier sept fois par an (sept : chiffre sacré), et de réciter tous les jours quelques prières qu'ils ont apprises par cœur, puisqu'ils ne savaient pas lire et ne devaient pas ouvrir un livre. Ces prières étaient les suivantes : Pater, Credo, Gloria, Miserere, Ave Maria, Benedicite. Ils pouvaient les réciter soit à l'église s'ils étaient dans l'abbaye, soit dans les granges ou les champs, s'ils en étaient éloignés.

Ils peuvent donc consacrer beaucoup plus de temps aux travaux manuels des champs et même ne pas habiter dans l'abbaye, mais dans les granges et fermes dépendant de celle-ci et en étant assez éloignées.

Ainsi les cisterciens n'avaient pas de serfs ou de tenanciers pour cultiver leurs terres, tout au moins au début de l'histoire de l'ordre. Les convers y pourvoyaient.

Quand ils vivaient dans l'abbaye, ils étaient logés dans des bâtiments spéciaux tout à fait distincts de ceux des moines. Ces bâtiments étaient situés à l'ouest pour communiquer avec la nef de l'église abbatiale, où se trouvait le chœur des convers, dans lequel seulement ils avaient accès.

C'est pour cela que parallèlement au réfectoire, au dortoir et au parloir des moines il y avait le réfectoire, le dortoir et le parloir des convers. Même les latrines étaient distinctes !

Mais ils n'avaient ni salle capitulaire (leur réfectoire leur en tenait lieu), ni salle d'étude puisqu'ils ne faisaient que des travaux manuels, ni chauffoir (la cuisine leur en tenait lieu).

Ils ne devaient pas pénétrer dans le cloître ni dans la salle capitulaire si ce n'est dans des circonstances tout à fait extraordinaires.

Au chapitre, ils ne venaient qu'une fois dans leurs vies pour faire leurs professions et être reçus. Dans le cloître, comme nous l'avons vu plus haut, ils ne pouvaient pénétrer que pour écouter les sermons du père abbé lors des grandes fêtes liturgiques. Autrement une ruelle, dite « ruelle des convers » leur permettait d'aller de leur dortoir au chœur des convers sans pénétrer dans le cloître.

Par la suite, les barrières tombèrent progressivement entre les moines et les convers.

DORTOIRS

Dans le dortoir des convers, comme dans celui des moines, les lits étaient placés la tête contre le mur et une fenêtre basse éclairait chacun d'eux.

A Vauclair, malgré les destructions de la guerre 1914-18, il subsiste de petits pans de mur du dortoir des convers, où l'on voit très bien ces fenêtres basses.

Sur le plan de ce dortoir (qu'a dressé André Rhein et qui est reproduit en 2^e hors-texte entre les pages 238 et 239 du tome II du « Congrès archéologique de France, LXXVIII^e Session tenue à Reims en 1911 »), on compte 50 fenêtres basses. On peut donc en déduire qu'il y avait une cinquantaine de convers, lorsqu'on a construit l'abbaye au XIII^e siècle.

G. DUMAS.

BIBLIOGRAPHIE

Marcel Aubert et marquise de Maillé, *L'architecture cistercienne en France, 2^e édition*. (Paris, 1947. 2 tomes).

Père M. Anselme Dimier, Jean Porcher, *L'art cistercien, France*. (La Pierre qui-vire, 1962).

André Rhein, « *L'abbaye de Vauclère* », pages 226 à 246 du tome II du « Congrès archéologique de France, LXXVIII^e session tenue à Reims en 1911 par la Société française d'archéologie ».

Dr Oskar Schumacher, *Kloster Maulbronn, Erlebnis und Erinnerung*, 2^e Auflage (Karlsruhe, 1949).